

Dossier d'inscription 2024-2025

Ecole de Musique Intercommunale Cœur de Loire

Le dossier à rendre comporte plusieurs feuillets :

- ANCIENS ELEVES** : un **FORMULAIRE DE REINSCRIPTION** à vérifier, corriger, compléter, dater et signer. Il remplace la fiche **RESPONSABLES LEGAUX** et le recto de la fiche **ELEVE**. Merci cependant d'indiquer les choix d'horaires et de jour pour le cours de **FORMATION MUSICALE**
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche recto-verso **RESPONSABLES LEGAUX OU ELEVE ADULTE** Merci de remplir avec précision l'ensemble des coordonnées, y compris téléphones et courriels afin de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de nécessité.
-> FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (facture électricité, quittance, ...)
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche **ELEVE** à remplir en complétant des informations individuelles et le choix des cours et pratiques pour chaque personne.
- POUR TOUS LES ELEVES** : le verso de la fiche **ELEVE** : Disponibilités pour les cours individuels, autorisation diffusion image/vidéo, décharge parentale, demande de location, ...
- Les pré-inscriptions se font dès le mois de juin** Les règlements d'octobre valident cette inscription : la totalité est due une fois l'inscription validée.
Règlement en 1 seule fois entre le 01 et le 15 octobre
Règlement en 3 fois : du 01 et le 15 octobre 2024, du 08 au 15 janvier 2025, du 01 au 15 avril 2025
- Le règlement intérieur (indiquez que vous en avez pris connaissance sur la fiche d'inscription svp)**
- Photo d'identité numérisée à transmettre par mail svp**
- Le formulaire HARMONIE DE COSNE à compléter, dater et signer – Joindre un chèque d'adhésion de 15 euros à l'ordre de l'association**
- Pour les résidents de la CC Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription et fournir un justificatif svp**

Merci d'indiquer sur le verso de la fiche **ELEVE** vos disponibilités (3 créneaux impératifs) en fonction des jours et heures de présence des professeurs, précisés en page 3 de ce livret. Les plannings définitifs seront établis lors de la réunion plénière du **vendredi 06 septembre à 18h à la salle des fêtes de Cosne**

Les parcours possibles des apprentis-musiciens

Selon l'âge et le projet de l'élève, différents parcours sont accessibles.

Eveil Musical 1ère année (5 ans, GS), 2ème année (6 ans, CP)

Ce cours collectif s'adresse aux plus jeunes enfants et permet un éveil sensoriel lié aux sons, une découverte instrumentale, une initiation au chant, une approche ludique du langage musical.

A partir de 7 ans (CE1), l'enfant pratique un instrument et entame son parcours de formation en « Initiation » (pendant 1 an) puis en « Cycle I » (4 années : CI-1, CI-2, CI-3, CI-4)

L'enfant pratique l'instrument choisi en **cours individuel** (30 min) ou **cours collectif** (45 min). Il participe **obligatoirement** à un cours collectif de **formation musicale** (FM, 1h à 1h30) et une **pratique collective** (à partir de la 3^{ème} année du Cycle 1)

Après avoir validé les acquisitions du Cycle I (contrôle continu et examen), l'élève accède au « Cycle II » (4 années : CII-1, CII-2, CII-3, CII-4)

Dans ce cas, le cours collectif de **formation musicale** (1h) et une **pratique collective** sont **obligatoires**. Le cours d'instrument passe à 45 minutes en individuel ou 1h en cours collectif.

Adolescents et adultes peuvent intégrer un parcours adapté « Cycle Ados » ou « Cycle Adultes »

Le temps de cours individuel (30 ou 45 min) est déterminé en fonction du niveau (validation du Cycle 1), de la régularité de la pratique et de la participation régulière aux ensembles amateurs (orchestres, chorales, ...)

Les ateliers collectifs : Orchestre Cycle 1 (tous instruments, enfants et adultes, sauf cordes frottées), Orchestre à cordes Cycle 1, Ensemble de Guitares, Atelier Impro Jazz, Atelier M.A.O. (Musique assistée par ordinateur), **NOUVEAUTÉS 2024** : **Atelier Impro Jazz Cosne/La Charité, mensuel avec Benjamin Flament (cf. fiche jointe)**

Les ACPI (Ateliers collectifs de pratique instrumentale) sont proposés à Donzy et Pouilly pour initier les jeunes élèves à la trompette, au saxophone ou au tambour.

Ensembles de pratique en amateurs : Harmonie de Cosne, Les Vents de Loire, Atout Chœur, The Big Doo Doo Band, Orchestre Attacca, Ateliers MAA (Musiques Actuelles Amplifiées) **La participation aux ensembles de pratique en amateurs permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur les cours instrumentaux et vocaux. Adhésion obligatoire à l'association « Harmonie de Cosne » (sauf Ateliers MAA).**

Périodes d'enseignement en 2024-2025 Zone A (Nièvre)

Période 1	du lundi 16 septembre au samedi 19 octobre 2024
Période 2	du lundi 04 novembre au samedi 21 décembre 2024
Période 3	du lundi 06 janvier au samedi 22 février 2025
Période 4	du lundi 10 mars au samedi 19 avril 2025
Période 5	du lundi 05 mai au vendredi 04 juillet 2025

Pas de cours les jours fériés :

Lundi 11 novembre 2024, jeudi 08, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 mai, lundi 09 juin 2025

Jours et horaires de présences des professeurs pour l'année 2024-2025.
Merci de vous y référer pour indiquer vos disponibilités
(3 créneaux impératifs) sur le verso de la fiche ELEVE.

Cours individuels	Professeurs	Jours et horaires des cours
Flûte traversière	Carine DUPRÉ	Samedi (8h -16h20)
Basson	Bruno LALLOZ	Mardi (16h30 -17h30) - Mercredi (17h30 - 19h30)
Clarinette	Thomas ROLLOT	Samedi (10h30 - 17h30)
Saxophone	Sébastien LEDOUX	Lundi (16h - 18h) - Jeudi (16h30 - 18h) Vendredi (16h - 18h)
Trompette	Denis DUPONT	Mercredi (16h - 19h)
Cor	Sébastien SMEKTALA	Jeudi (16h30 - 20h)
Trombone	Jean-Yves CHIR	Mercredi (14h - 18h30)
Percussions	Julien COQBLIN	Jeudi (16h30 - 21h)
Tambour	Mikaël FOREST	Lundi (18h - 19h30)
Violon	Séverine PELLERIN	Lundi (16h - 20h) - Vendredi (16h-19h, 19h45 - 20h45)
Violoncelle	Sylvie KEGREISZ	Jeudi (15h - 20h)
Guitare classique	Philippe GOBY	Mardi (16h - 18h, 20h - 20h30) Mercredi (9h30 - 12h, 13h30 - 19h30)
Piano	Guy JAILLOT	Samedi (10h - 18h30)
Orgue/ Piano	Alice BENEVEISE	Vendredi (13h -17h, 17h30 - 20h30)
Chant	<i>En cours de recrutement</i>	<i>Non déterminé à ce jour</i>
Synthétiseur/ Piano	David BAZIN	Lundi (14h - 17h30, 19h - 20h) - Mardi (14h - 17h30, 19h - 20h) - Mercredi (9h - 12h, 19h - 20h) - Jeudi (14h - 18h) Vendredi (14h à 18h)
Guitare et basse électriques	Stéphane MINEOT	Lundi (16h à 21h00)
Batterie	Jean-Pascal MOLINA	Lundi (16h-20h) - Mardi (16h-20h)

Horaires du secrétariat pour les inscriptions/réinscriptions

Les places des anciens élèves sont réservées jusqu'au 31/08/24. Au-delà de cette date, elles sont considérées comme disponibles. Les nouvelles inscriptions sont acceptées en fonction du nombre de places, du domicile et de la date de réception du dossier (cf. Règlement intérieur).

du 17/06 au 22/06, du 09/09 au 14/09

Lundi	9h - 12h	
Mardi		14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi		16h15 - 18h
Samedi	9h - 12h	

du 25/06 au 28/06, du 03/09 au 05/09

Mardi		14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h

du 01/07 au 06/07, du 26/08 au 31/08

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi		14h - 18h
Samedi		14h - 18h

du 09/07 au 12/07

Mardi		14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi		14h - 18h

Les règlements pour l'inscription se feront au secrétariat à partir du 01 octobre 2024

Date de reprise des cours :
Lundi 16 septembre 2024



Année Scolaire 2024-2025

Responsable Légal 1 ou Eleve Adulte Adresse de facturation

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

Profession: Merci de cocher la case correspondante

Agriculteur-Exploitant	<input type="checkbox"/>	Ouvrier non qualifié	<input type="checkbox"/>
Artisan	<input type="checkbox"/>	Ouvrier qualifié	<input type="checkbox"/>
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Personne sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/>
Cadre de la fonction publique	<input type="checkbox"/>	Personne service direct aux particuliers	<input type="checkbox"/>
Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	<input type="checkbox"/>	Policier ou Militaire	<input type="checkbox"/>
Chômeur n'ayant jamais travaillé	<input type="checkbox"/>	Professeur et assimilé	<input type="checkbox"/>
Clergé- Religieux	<input type="checkbox"/>	Profession information, arts et spectacles	<input type="checkbox"/>
Commerçant et assimilé	<input type="checkbox"/>	Profession interim. admin. fonction publique	<input type="checkbox"/>
Contremaître, Agent de maîtrise	<input type="checkbox"/>	Profession interim. Santé, travail social	<input type="checkbox"/>
Emploi civil - Agent de service fonction publique	<input type="checkbox"/>	Profession libérale	<input type="checkbox"/>
Employé administratif d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Retraite agriculteur-exploitant	<input type="checkbox"/>
Employé de commerce	<input type="checkbox"/>	Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Retraite cadre profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Instituteur et assimilé	<input type="checkbox"/>	Retraite employé, ouvrier	<input type="checkbox"/>
Ouvrier Agricole	<input type="checkbox"/>	Technicien	<input type="checkbox"/>



Année Scolaire 2024- 2025

Responsable Légal 2

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

Profession: Merci de cocher la case correspondante	Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
	Artisan		Ouvrier qualifié	
	Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
	Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
	Chef d'entreprise de 10 salariés et plus		Policier ou Militaire	
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
	Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
	Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
	Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
	Emploi civil - Agent de service fonction publique		Profession libérale	
	Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
	Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
	Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
	Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien		



ELEVE 2024-2025

Nom Prénom:
Date et lieu de naissance:
Adresse:
Code Postal et Ville:
Etablissement Scolaire et classe en 2024/2025 :
Téléphone de la personne adulte à joindre:
Téléphone Mobile de l'élève:
Adresse Courriel de l'élève:

Cochez les pratiques en amateurs auxquelles vous participerez en 2024-2025

• ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND"	lundi 20h - 22h	Si vous avez coché une de ces cases, merci de remplir le formulaire Association "Harmonie de Cosne"
• ORCHESTRE A CORDES "ATTACCA"	mardi 19h15 - 20h45	
• CHORALE "ATOUT CŒUR"	mercredi 19h15 - 21h15	
• ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE DE COSNE "	vendredi 19h45 - 21h45	
• ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	jeudi 19h - 20h vendredi 18h - 19h	

Cochez les cours et ateliers auxquels vous participerez en 2024-2025

Cours instrumentaux		Formation musicale		Ateliers collectifs	
Flûte traversière		Eveil		NOUVEAU: Atelier Impro Jazz mensuel un samedi par mois 10h à 12h (Cosne/La Charité)	
Basson		Eveil le mercredi	5 ans 13h45 - 14h30		
Clarinette			6 ans 14h30 - 15h45		
Saxophone		Initiation/Cycle 1/ Cycle 2/Ados/Adultes		Atelier Impro Jazz hebdomadaire lundi 19h15 - 20h	
Cornet Trompette		Initiation	mercredi 9h - 10h30		
Cor			mercredi 10h30 - 12h		Ensemble à cordes Cycle 1 vendredi 19h - 19h45
Trombone Tuba Euphonium		1C1	mardi 17h30 - 19h		
Violon			mercredi 9h - 10h30		Ensemble de Guitares mardi 18h30 - 19h30
Violoncelle		1C2	mercredi 10h30 - 12h		
Guitare classique			mercredi 16h - 17h30		Orchestre Cycle 1 (tous instruments, enfants et adultes, sauf cordes frottées) vendredi 18h - 19h
Guitare électrique		1C3	mardi 17h30 - 19h		
Basse électrique			mercredi 16h - 17h30		Atelier MAO Musique Assistée par Ordinateur un samedi par mois 9h-13h
Chant		1C4	lundi 17h30 - 19h		
Piano			mercredi 17h30 - 19h		
Orgue		2C1	lundi 18h - 19h15		ACPI Pouilly (mercredi)
Claviers		2C2	jeudi 18h - 19h15		Trompette (1) 13h15-14h
Tambour		2C3/4	vendredi 18h - 19h15		Saxophone (1) 13h15-14h
Percussions classiques		Ados	jeudi 18h - 19h		Trompette (2) 14h-14h45
Batterie		Adultes	mardi 19h - 20h30		Saxophone (2) 14h-14h45

Enfant résidant sur le territoire Cœur de Loire bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire -> cochez la case ci-contre svp

Cadre réservé à l'administration
Date de réception du dossier:

Photo d'identité de l'élève par mail svp: coledemusique@coeurdeloire.fr

* Nouvelle inscription: en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons votre inscription au plus tard début septembre.

Nom Prénom :

FICHE ELEVE Verso

DISPONIBILITES COURS INSTRUMENTAL/VOCAL

Consultez les jours et horaires de présence du professeur de votre spécialité (page 3 du dossier d'inscription) et complétez le tableau ci-dessous avec 3 propositions obligatoires (*joindre une feuille libre annexe si vous pratiquez plus d'un instrument*) :

JOURS	HORAIRE

AUTORISATION DIFFUSION IMAGE/VIDEO

Je soussigné(e).....

Autorise / n'autorise pas (**rayer la mention inutile**) l'Ecole de Musique Cœur de Loire à diffuser les photos et/ou vidéos et/ou productions de mon enfant ou moi-même.

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant à accéder et quitter seul l'Ecole de Musique/ à accéder et quitter l'Ecole de Musique accompagné des personnes ci-après nommées (**rayer la mention inutile**) :

LOCATION INSTRUMENTS A VENT

Je souhaite louer un instrument à vent pour l'année 2024-2025 90€/an) : **OUI NON**

Type d'instrument :

REGLEMENT INTERIEUR/ CONSEIL D'ETABLISSEMENT

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et l'accepter

Je souhaite représenter les parents d'élèves et élèves adultes au Conseil d'établissement : **OUI NON**

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

En 1 seule fois : octobre

En 3 fois : octobre / janvier / avril

Fait à

le

Signature :